



**ENQUETE PUBLIQUE**  
**ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES**  
**CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS**  
**D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de DEPOTTER Alain et JOIRET Anne SASPJ, rue Trieu Bataille, 41 à 5650 CASTILLON pour le maintien en activité d'une exploitation agricole comprenant des bovins et un puits et autoriser le forage d'un second puits en vue de remplacer celui existant et ce, à la même adresse.

**PEA.07/BT2023 – dossier n° 10013589**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 22/01/2024

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
<b>15/01/2024</b>	<b>22/01/2024</b>	Service environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT <b>Le 06 février 2024 à 12h00</b>	Administration communale Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité chargée d'apprécier le caractère complet et recevable du dossier de demande estime qu'une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après midi, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : benoit.tournay@walcourt.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par Monsieur Benoît TOURNAY, Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : environnement@walcourt.be).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Service Environnement, place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 WALCOURT, du Fonctionnaire Technique (DPA, Direction de Namur, avenue Reine Astrid n° 39 à 5000 NAMUR : 081/71.53.00 - rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be).

Le Collège communal est compétent pour prendre la décision sur la présente demande.

Le Directeur général,  
(S)  
C. GOBLET

La Bourgmestre  
(S)  
Ch. POULIN

WALCOURT, le 12/01/2024